

Par courriel et par courrier

Laval, ce 18 juin 2014

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria 2e étage
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : **Demande d'intervention de Citoyens Sous Haute Tension**
Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité
(le Transporteur) relative au projet à 735 kV de la Chamouchouane –
Bout-de-l'Île
R-3887-2014

N/dossier : **4666-2**

Chère consoeur,

La présente a pour but d'informer la Régie de l'énergie d'une nouvelle intervention dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

En effet, la **Municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie** a adopté une résolution afin d'appuyer Citoyens Sous Haute Tension et s'ajouter comme intervenante dans le cadre du présent dossier. La MRC de Matawinie est composée de quinze (15) municipalités de Lanaudière, un territoire non organisé et une réserve Atikamekw, directement ou indirectement affectés par le projet du Transporteur (voir le site internet de la MRC pour plus d'information <http://www.mrcmatawinie.org>).

Nous avons donc reçu le mandat de joindre la MRC de Matawinie à la demande d'intervention de Citoyens Sous Haute Tension afin de présenter une intervention commune pour laquelle le soussigné agira comme procureur devant la Régie.

Montréal

800, Place Victoria, bureau 4500, C.P. Montréal (Québec) H4Z 1J2
Téléphone : 514-331-5010 Télécopieur: 514-331-0514
info@dufresnehebert.ca www.dufresnehebert.ca

Laval

1200, boulevard Chomedey, 4^e étage, bureau 400, Laval (Québec) H7V 3Z3
Téléphone : 514-331-5010 Télécopieur : 450-682-5014

Tout comme Citoyens Sous Haute Tension, la MRC de Matawinie nous mandate pour demander respectueusement à la Régie de tenir une audience publique pour l'étude de ce dossier qui revêt une importance certaine pour l'ensemble de la région Lanaudière, mais également pour l'ensemble de la clientèle québécoise de Hydro-Québec.

Dans les circonstances, nous devrions être en mesure de produire une Demande d'intervention amendée à cet effet accompagnée d'une copie conforme de la résolution de la MRC de Matawinie, et ce, d'ici le 19 juin 2014, à 16 :00 heures.

La MRC de Matawinie prie la Régie de bien vouloir accepter son intervention même si celle-ci n'a pu être déposée dans les délais impartis en raison des dates de tenue de ses séances publiques et espère qu'en joignant son intervention à celle de Citoyens Sous Haute Tension, il n'en résultera aucun préjudice au Transporteur.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Steve Cadrin
Steve Cadrin, avocat
SC/sb

#475543